

Stratégie Biodiversité

NOTRE CONTRIBUTION A UN
MONDE « NATURE-POSITIF »

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| UNE DÉMARCHE EN CONSTANTE ÉVOLUTION | 4 |
| VERS UNE AMBITION « NATURE-POSITIVE » | 6 |
| ANALYSE DE MATÉRIALITÉ BIODIVERSITÉ | 7 |
| ENGAGEMENTS CLÉS | 8 |
| CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS ET EXPLOITATION DES RESSOURCES | 10 |
| EAU | 14 |
| POLLUTION | 16 |
| CHANGEMENT CLIMATIQUE | 18 |
| ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES | 19 |
| CONTRIBUER À UNE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE | 20 |
| GOVERNANCE ET PROCHAINES ÉTAPES | 21 |
| LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS NOS MARQUES | 22 |
| PROJETS DE MÉCÉNAT | 23 |

A propos du Groupe L'OCCITANE

Le Groupe L'OCCITANE fabrique et commercialise des produits de cosmétique et de bien-être durables. Présent dans 90 pays à travers le monde, le Groupe dispose de 3 000 points de vente, dont 1 300 boutiques en propre. Certifié B Corp™ depuis 2023, le Groupe répond à des normes exigeantes en matière de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. Son portefeuille est composé de marques de cosmétique haut de gamme mettant à l'honneur des ingrédients biologiques et naturels : L'OCCITANE en Provence, Melvita, Erborian, L'OCCITANE au Brésil, LimeLife by Alcone, ELEMIS, Sol de Janeiro et Dr.Vranjes Firenze. Par son histoire et son attachement aux ingrédients naturels, le Groupe L'OCCITANE entretient un lien profond avec la biodiversité. Sa mission est de « libérer le potentiel de chacun pour contribuer au bien-être de tous et régénérer la nature. »

Périmètre

La stratégie Biodiversité expose l'ambition, les engagements, les actions et les réalisations actuelles pour l'ensemble du Groupe L'OCCITANE. Ce document fait aussi référence à des actions qui pourraient être développées à l'avenir: Les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita – dont les produits sont fabriqués par la filiale du Groupe, Laboratoires M&L – sont à l'avant-garde de nombreux engagements en tant que pionnières du Groupe en matière de biodiversité.

L'AMBITION « NATURE POSITIVE » : UN APPEL AU LEADERSHIP

📌 Au cours des cinq dernières années, la perception du lien entre nature, économie et bien être a profondément évolué. Face au nombre croissant d'espèces et d'écosystèmes menacés, la pression pour agir s'intensifie (rapport de l'IPBES, 2019). Parmi les neuf limites planétaires, les scientifiques ont démontré que six d'entre elles dépassent désormais le « seuil de sécurité pour l'humanité ». Parallèlement, le Forum économique mondial (WEF, Financement de la nature, 2020) a tiré la sonnette d'alarme et rappelé l'importance fondamentale de la nature pour notre économie. En effet, plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial dépend des services fournis par la nature.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de donner des moyens d'action à l'ensemble des acteurs pour agir en faveur de la biodiversité.

Le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal adopté lors de la 15e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15) fixe l'ambition générale d'enrayer la perte de biodiversité et de vivre en harmonie avec la nature à l'horizon 2050.

De ce cadre mondial découle l'ambition « nature positive », visant à inciter le monde économique à inventer de nouveaux modèles prenant en compte l'importance de la nature. Cette ambition constitue l'un des grands appels au leadership de notre époque. Le soutien sans précédent des entreprises et des banques à ce nouveau cadre mondial pour la biodiversité est porteur d'espoir. D'autre part, divers cadres d'action en développement – Science-Based Targets Network (SBTN), Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) et Business for Nature – aident les entreprises à intégrer la biodiversité dans leur approche, à comprendre ce qui la menace et à apprécier sa valeur culturelle, spirituelle et économique.

Conscient de sa croissance et de l'impératif de s'engager, le Groupe a élaboré une deuxième version de sa stratégie biodiversité. Celle-ci intègre la compréhension des impacts et dépendances du Groupe vis-à-vis de la biodiversité et détaille ses objectifs et ses actions en vue de contribuer de manière proactive à un monde « nature-positif ».

Le Groupe reconnaît que cette ambition nécessitera également un changement dans la manière dont il intègre la nature dans son modèle d'affaire, en élargissant son champ d'action et en mobilisant l'ensemble des marques du Groupe.

Le Groupe tient à poursuivre son rôle de pionnier en innovant et en partageant son expérience sur la manière de transformer les chaînes d'approvisionnement. Nous nous concentrons particulièrement sur deux axes : développer des actions collectives et promouvoir des solutions fondées sur la nature comme l'agriculture régénératrice.

Ensemble, ces éléments contribueront à tracer une trajectoire vers un avenir « nature-positif », offrant des bénéfices pour la biodiversité et la résilience de nos sociétés. Tel est le défi de taille que le Groupe s'est engagé à relever. 📌

**RAPHAËLLE
ARCHAMBEAUD-SICOT**

Directrice Développement durable,
Groupe L'OCCITANE

UNE APPROCHE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

LES JALONS DE PLUSIEURS DÉCENNIES D'ENGAGEMENT

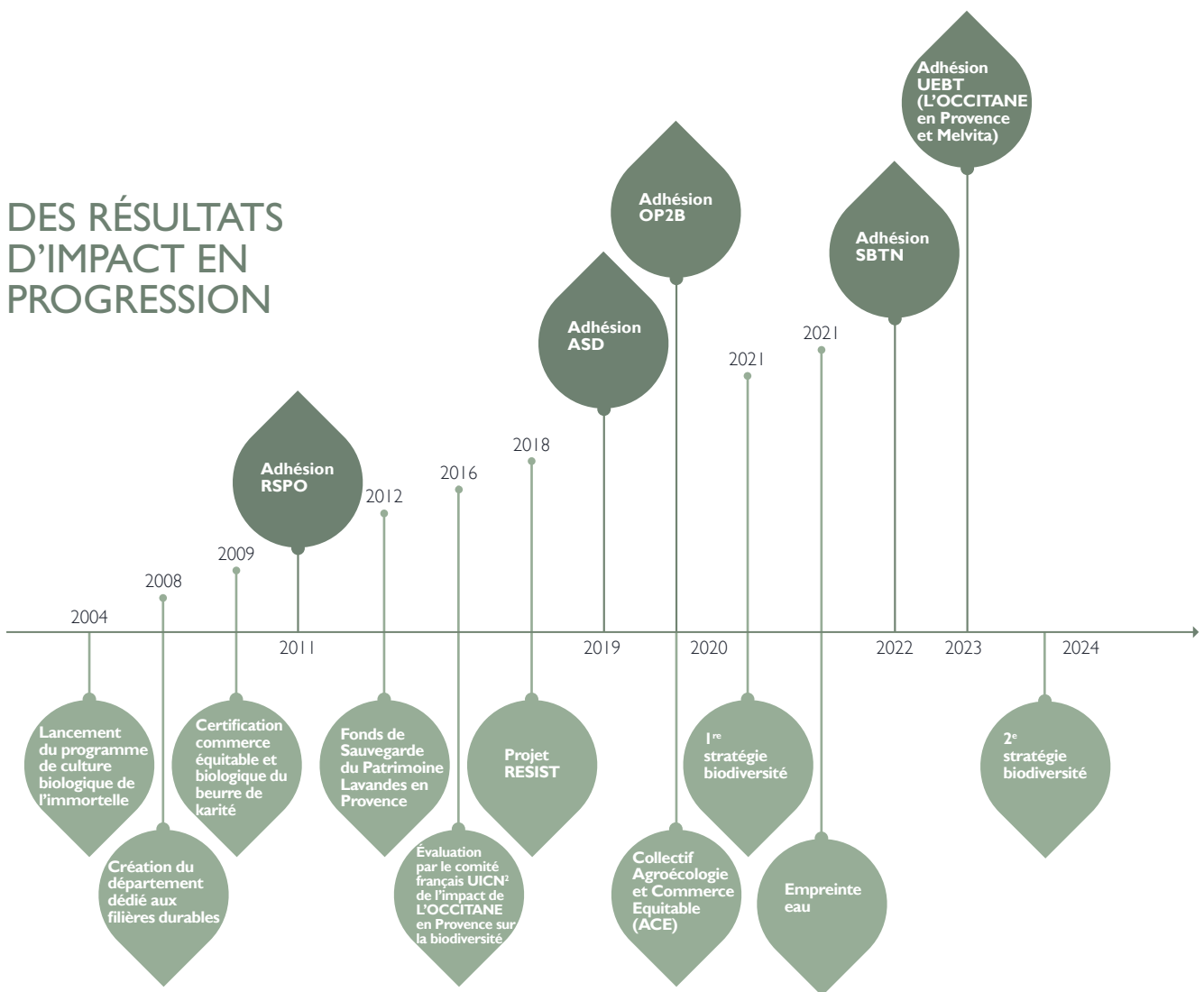
En 2021, le Groupe L'OCCITANE a dévoilé sa première stratégie biodiversité concrétisant son attachement de longue date à la préservation de la nature.

Au cours des trois dernières années, le Groupe a progressé sur la mesure d'impact et sur la structuration de son ambition grâce à l'émergence de nouveaux standards et référentiels, et à sa participation active au sein d'une communauté d'acteurs engagés.

Ainsi, le Groupe a pu appréhender et construire son ambition visant à contribuer à un monde « nature-positif ».

Le Groupe définit le cadre général et les objectifs qui guident les marques dans la conception et la mise en œuvre de leurs propres feuilles de route. Pionnières en matière de biodiversité, L'OCCITANE en Provence et Melvita ont d'ores et déjà développé des objectifs et initiatives qui pourront inspirer les autres marques du Groupe.

DES RÉSULTATS D'IMPACT EN PROGRESSION



● Dans nos chaînes de valeur ● Action collective au-delà des chaînes de valeur

¹ L'Union internationale pour la conservation de la nature



PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les actions du Groupe en faveur de la biodiversité reposent sur quatre principes fondamentaux :

- **Agir de manière transversale sur la nature, le climat et l'équité**, pour avoir des bénéfices sur la nature, les populations et les communautés locales
- S'enrichir de **la science** et la recherche, ainsi que des connaissances **des communautés locales** et notamment **des agriculteurs**
- **Fixer des engagements et des objectifs** dont les progrès puissent être mesurés et publiés
- **Initier et prendre part à des actions collectives et des partenariats** visant au changement systémique.

NOURRIR LA STRATÉGIE

La stratégie biodiversité s'appuie sur :

- la compréhension des limites planétaires
- des grands principes directeurs visant à guider la transformation des entreprises vers un modèle « nature-positif » (Business for Nature, Solutions fondées sur la nature, Union internationale pour la conservation de la nature, plateforme de l'Union européenne sur les entreprises et la biodiversité).
- des méthodologies et standards pour évaluer la matérialité et les risques liés à la perte de biodiversité, fixer des objectifs et assurer le reporting (directive européenne CSRD sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, SBTN, Science Based Targets initiative [SBTi]).

Projet pilote SBTN – L'OCCITANE en Provence et Melvita

Au cours de l'année écoulée, L'OCCITANE en Provence et Melvita ont été parmi les entreprises pionnières collaborant avec l'équipe SBTN. Elles ont testé et mis en œuvre la première version des méthodologies SBTN concernant l'évaluation des impacts sur la nature et la définition d'objectifs sur deux thématiques : terres et eau douce (chaîne d'approvisionnement et activités directes). Ces marques ont contribué activement au processus d'apprentissage du pilote, fournissant des retours précieux pour affiner les méthodologies.

VERS UN MONDE « NATURE-POSITIF »

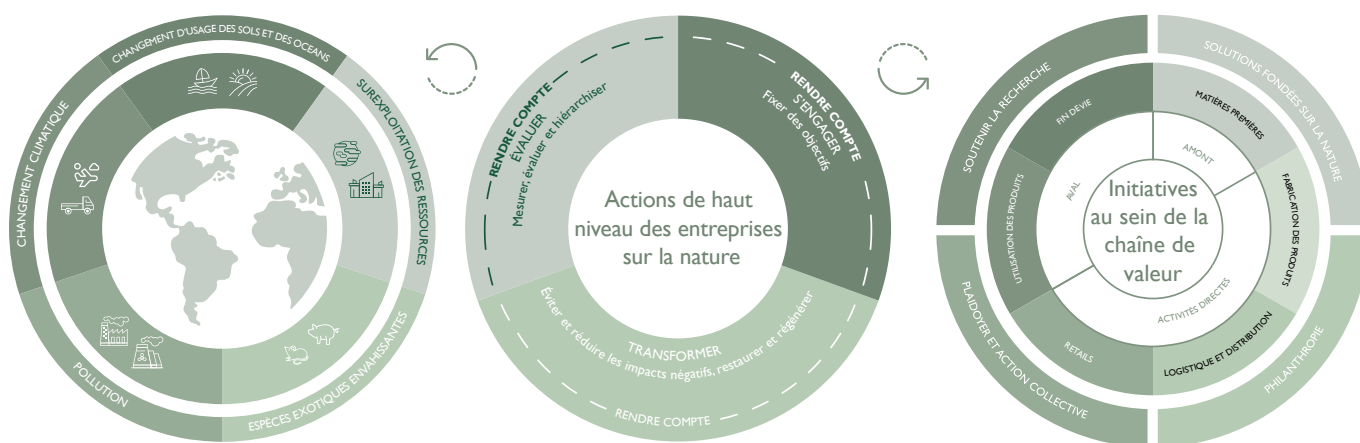
Le Groupe est déjà engagé dans ce cheminement, tout en reconnaissant que cela dépasse un simple « exercice comptable ». Les métriques et résultats attendus pour se revendiquer « nature-positif » sont encore en construction.

Actuellement, sa contribution s'articule autour de la « hiérarchie d'atténuation ou de préservation » (**cadre d'action AR3T**)², selon laquelle il faut à la fois éviter les impacts et les réduire autant que possible, tout en favorisant la restauration et la régénération de la biodiversité. Les actions du Groupe portent sur ses propres opérations et au-delà, dans sa « **sphère d'influence** », via une mobilisation active de ses parties prenantes et des autres partenaires sur ses territoires d'impact.

La stratégie est structurée selon **le modèle ACT-D⁴ : Évaluer, S'engager, Transformer, Rendre compte (Publier)**.

Elle porte sur les enjeux clés en termes de matérialité et d'analyse de risque de l'ensemble de la chaîne de valeur (amont, activités directes et aval). L'objectif est de répondre aux 5 facteurs d'érosion de la biodiversité : – le changement d'usage des sols et des océans, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

Pour des raisons de synergie d'action, la surexploitation des espèces et le changement d'usage des sols sont abordées dans la même section « changement d'usage des sols ». L'eau douce, enjeu majeur pour le Groupe en ce qui concerne la surexploitation des ressources naturelles, fait l'objet d'une section spécifique.



IPBES, facteurs d'érosion de la biodiversité

Le modèle ACT-D

Champ d'action du Groupe L'OCCITANE

²Le cadre d'action AR3T a été élaboré par le SBTN.

⁴ACT-D est le fruit d'une collaboration entre Capitals Coalition, Business for Nature, WBCSD, TNFD, SBTN, WEF et WWF, avec le soutien d'un grand nombre d'acteurs de premier plan.

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ


« BIODIVERSITÉ »

L'analyse matérialité au niveau du Groupe a mis en évidence que la biodiversité ainsi que les défis liés à l'eau et au changement climatique sont des priorités absolues. En 2023, une analyse de matérialité biodiversité a été réalisée grâce à l'outil développé par le SBTN couvrant les périmètres des activités amont (approvisionnement en matières premières) et opérations directes (fabrication des produits et commercialisation). Elle a été complétée par une évaluation externe couvrant la partie aval de la chaîne de valeur (utilisation du produit et fin de vie).

Une évaluation des pressions directes sur la biodiversité a été menée pour les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita. Cela a permis d'identifier trois axes prioritaires de travail.

- **En amont :** les matières premières représentent les risques les plus forts pour la biodiversité, mais sont également une source d'opportunité majeure pour préserver la biodiversité. La production des matières premières a des impacts potentiels sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité.
- **Activités directes :** les sites de production sont des lieux où le niveau de maîtrise opérationnelle est élevé. Nos activités ont des impacts potentiels sur le changement climatique, la pollution, et dans une moindre mesure, l'utilisation de l'eau.
- **En aval :** la « phase d'utilisation » et la « fin de vie » du produit ont des impacts potentiels sur la disponibilité en eau, la pollution aquatique et le changement climatique (principalement dû à l'utilisation dans certains pays d'énergie fossile pour chauffer l'eau utilisée pour rincer nos produits). Bien que le Groupe dispose d'un contrôle limité sur ce maillon de la chaîne de valeur, il reste engagé à explorer et à mettre en œuvre des solutions.

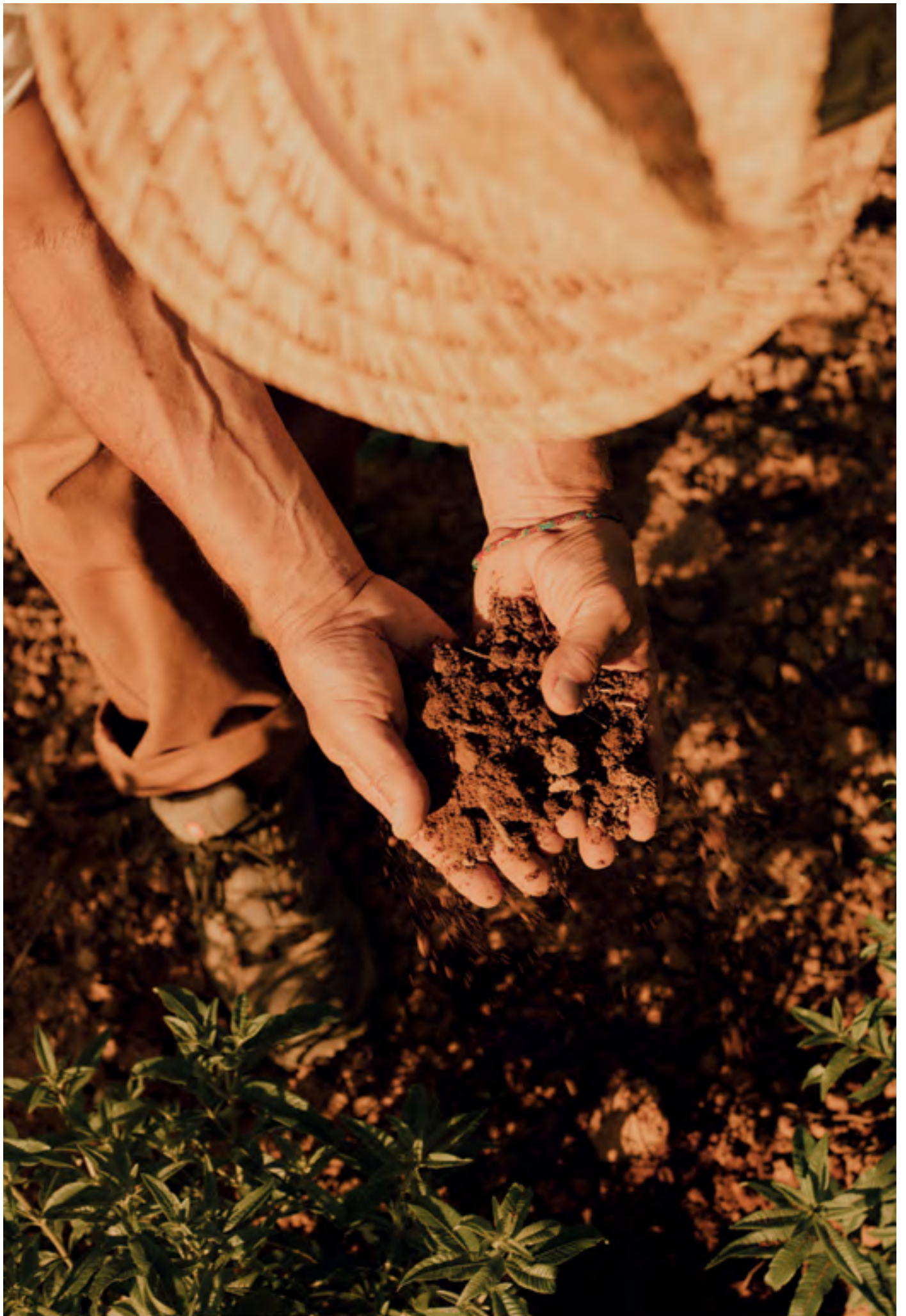
| CHAÎNE DE VALEUR | | CHANGEMENT D'UTILISATION DES SOLS/DE L'EAU/ DE L'ESPACE MARIN | EXPLOITATION DES RESSOURCES | CHANGEMENT CLIMATIQUE | POLLUTION | ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES |
|--------------------|---|---|-----------------------------|-----------------------|-----------|---------------------------------|
| AMONT | Production des matières premières (agriculture) | ● | ● | ● | ● | ● |
| ACTIVITÉS DIRECTES | Fabrication des produits | ● | ● | ● | ● | ● |
| | Logistique/ distribution | ● | ● | ● | ● | ● |
| | Vente au détail | ● | ● | ● | ● | ● |
| AVAL | Utilisation des produits | ● | ● | ● | ● | ● |
| | Fin de vie | ● | ● | ● | ● | ● |



Les matières premières constituent l'enjeu principal. Compte tenu de leur diversité, celles-ci sont catégorisées en fonction de leur importance pour le business et des risques pour la biodiversité et font l'objet d'une approche spécifique.

| TYPE | PART DU PORTE-FEUILLE (VOLUME ⁴) | DESCRIPTION | EXEMPLE |
|------------------------|--|--|---|
| ICONIQUES | 5 – 10% | Ingrédients stratégiques, traçables jusqu'au lieu de production, relations de longue date avec les producteurs et programme de durabilité spécifique | Beurre de karité, huile essentielle de lavande, huile essentielle d'immortelle |
| BOTANIQUES | 4 – 6% | Gamme variée d'ingrédients d'origine botanique, petits volumes mais forte valeur pour l'entreprise | Ingrédients actifs, eaux florales, huiles végétales, parfums |
| COMMODITES | 8 – 10% | Commodités agricoles, volumes d'achats importants | Huile de tournesol, huile de pépins de raisin |
| DÉRIVÉS | Environ 75% | Dérivés de cultures oléagineuses, fabriqués et distribués dans des chaînes d'approvisionnement mondiales complexes | Tensioactifs, émoullissants, dérivés d'huiles de noix de palme, d'huile de noix de coco et d'huile de colza |
| SYNTHÉTIQUES/ MINÉRAUX | 4% | Fabriqués à partir d'ingrédients non végétaux | Poudres minérales, sel |

⁴ Pour les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita.



PRINCIPAUX ENGAGEMENTS-CLÉS

| MOTEURS | DES OBJECTIFS | PERFORMANCE 2024 | PÉRIMÈTRE |
|--|---|---|---|
| Changement d'utilisation des sols et exploitation des ressources | 90 % des matières premières issues de plantes tracées au pays d'origine d'ici 2030 pour l'ensemble des marques | 50 % (Groupe) 81 % (L'OCCITANE en Provence et Melvita) | Groupe L'OCCITANE |
| | 100 % des dérivés d'huile de palme certifiés RSPO (Roundable on Sustainable Palm Oil) d'ici 2027 | 91 % (Groupe) 100 % (L'OCCITANE en Provence) | Groupe L'OCCITANE |
| | 100 % des surfaces de culture et de cueillette gérées de manière à favoriser la préservation et la régénération de la biodiversité, directement ou en équivalence de surface d'impact, d'ici 2040 | 32 % | Groupe L'OCCITANE |
| | 100 % des ingrédients iconiques certifiés biologiques ou produits selon les pratiques de l'agriculture régénérative et certifiés équitables d'ici 2025 | 97 % | L'OCCITANE en Provence |
| Utilisation de l'eau (exploitation des ressources) | Réduction des prélèvements d'eau de 30 % à l'usine de Manosque d'ici 2030 (par rapport aux prélèvements moyens entre 2019 et 2023) | -23 % | Usines du Groupe |
| Pollution : eau et plastique | 100 % d'emballages en plastique recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2026 | 37 % | Groupe L'OCCITANE |
| | 20 % des emballages plastiques recyclés après utilisation d'ici 2026 | 13 % | Groupe L'OCCITANE |
| | Réduction du plastique vierge de 15 % en 2026, par rapport à 2019 | +30 % | Groupe L'OCCITANE |
| | Formules à rincer composées à 95 % d'ingrédients biodégradables d'ici 2030 | 90 % | L'OCCITANE en Provence, Melvita, Erborian, L'OCCITANE au Brésil |
| Changement climatique et espèces exotiques envahissantes | 100% d'électricité renouvelable sur tous les sites du Groupe d'ici 2026 | 95 % | Groupe L'OCCITANE |
| | Réduction des émissions de Scope 1 de 46 % et des émissions de Scope 3 de 55 %, par chiffre d'affaires net, d'ici 2031 | -52 % (Scope 1) -13 % (Scope 3) | Groupe L'OCCITANE |

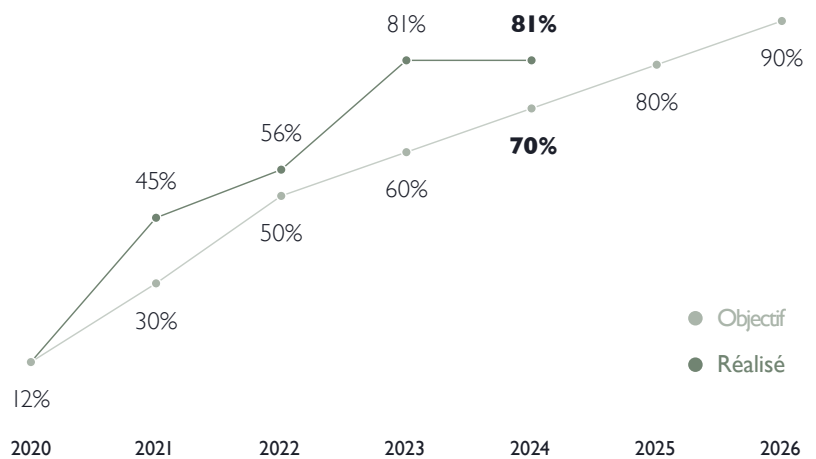
CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS ET EXPLOITATION DES RESSOURCES

La réduction des impacts sur les écosystèmes terrestres est un des axes stratégiques des engagements du Groupe. En effet, le Groupe utilise des matières premières issues de la production agricole, et des matières premières issues de la cueillette sauvage comme le karité. La production agricole peut avoir des impacts négatifs significatifs (déforestation, pollutions...) tandis que la cueillette sauvage peut menacer la disponibilité de la ressource locale et la santé des écosystèmes.

MATIÈRES PREMIÈRES

ÉVALUER

L'évaluation des impacts de la production des matières premières sur la biodiversité repose sur trois piliers :



Évolution du % de matières premières dont les plantes sont tracées jusqu'au pays d'origine (L'OCCITANE en Provence et Melvita)

TRAÇABILITÉ

pour déterminer l'origine des matières premières végétales clés.

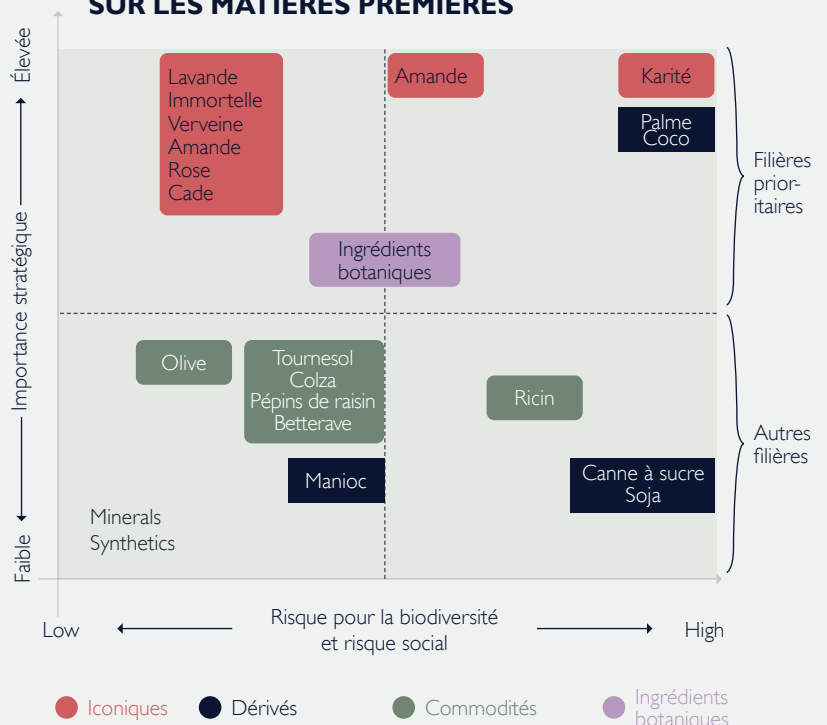
ÉVALUATION DE L'EMPREINTE SOL

pour évaluer la superficie nécessaire à la culture ou à la cueillette des volumes de matières premières utilisés. En 2024, l'empreinte terrestre de L'OCCITANE en Provence et de Melvita est d'environ 7 000 ha.

ÉVALUATION DES RISQUES

Analyser les risques sociaux ou environnementaux potentiels associés à la production. Depuis 2021, plus de 90 % des matières premières (en volume) de L'OCCITANE en Provence et de Melvita ont fait l'objet d'une évaluation des risques.

PRIORISATION DES ACTIONS SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES



S'ENGAGER

L'ambition globale est d'engager l'ensemble des surfaces de culture et de cueillette des matières premières dans des pratiques favorables à la biodiversité.

Le Groupe L'OCCITANE a élaboré un référentiel d'agriculture régénératrice qui définit sa vision de l'agriculture qu'il souhaite promouvoir au travers de ses projets : projets de filières agricoles, projets de séquestration de carbone et projets de philanthropie. Le référentiel donne des recommandations de « pratiques » culturelles et d'indicateurs de suivi visant à améliorer l'état de la biodiversité, tout en assurant un revenu économique décent aux producteurs. Il s'adresse aux producteurs, aux fournisseurs et aux porteurs de projets sur le terrain.

Le Référentiel d'agriculture régénératrice du Groupe L'OCCITANE peut être consulté [ici](#).

ENGAGEMENTS CLÉS DU GROUPE : Évaluation des risques et des impacts d'ici fin 2030

90 %

des matières premières d'origine végétale (en volume) tracées jusqu'au pays d'origine

90 %

des matières premières d'origine végétale ont fait l'objet d'une évaluation des risques sociaux et environnementaux

100 %

des matières premières associées à des risques élevés de déforestation couvertes par un plan de gestion des risques

OBJECTIFS GROUPE : Réduire l'impact et régénérer la biodiversité

d'ici fin 2026

100 %

des dérivés d'huile de palme certifiés RSPO mass balance pour toutes les marques

d'ici 2040

100 %

des surfaces de culture et de cueillette gérées de manière à préserver et régénérer la biodiversité, directement via nos producteurs, ou sur nos territoires d'impact (sur l'équivalence des surfaces liées à nos approvisionnements)

OBJECTIFS L'OCCITANE EN PROVENCE

d'ici 2025

100 %

des ingrédients iconiques cultivés selon des pratiques d'agriculture régénératrice ou certifiés biologiques, et certifiés équitables

d'ici 2030

100 %

des surfaces de culture et de cueillette gérées de manière à préserver et régénérer la biodiversité, directement via nos producteurs, ou sur nos territoires d'impact (sur l'équivalence des surfaces liées à nos approvisionnements)



TRANSFORMER

Cette ambition se décline de manière différente selon les types de filières :

Pour les filières courtes (ingrédients iconiques, botaniques et commodités), le Groupe s'appuie sur la certification biologique et équitable et sur la mise en œuvre de l'agriculture régénératrice en collaboration avec les producteurs et communautés locales.

Pour les filières plus complexes (dérivés), le Groupe s'appuie sur les certifications de pratiques durables lorsqu'elles existent (ex. RSPO) et sur des projets de terrain sur nos territoires d'impact visant à concilier protection de la biodiversité et bénéfices économiques pour les populations locales.

PROJETS-PHARES :

INGRÉDIENTS ICONIQUES DES MARQUES L'OCCITANE EN PROVENCE ET MELVITA

L'ASSOCIATION ACE

L'OCCITANE en Provence a impulsé la création de l'association Agroécologie et Commerce équitable (ACE), un collectif à but non lucratif regroupant 15 exploitations agricoles familiales qui produisent les ingrédients iconiques de L'OCCITANE (lavande, amande, verveine, immortelle, rose et cade) en Provence et en Corse. L'initiative a pour but de trouver des solutions pour concilier durabilité environnementale et rentabilité économique. Le collectif est aussi une plateforme d'échanges entre producteurs et experts, afin de se former et d'être accompagnés à la mise en place de ces nouvelles pratiques.

BEURRE DE KARITÉ

Le beurre de karité est l'un des ingrédients iconiques de L'OCCITANE en Provence. Certifié équitable depuis 2009, il est sourcé directement auprès de cinq coopératives au Burkina Faso et, plus récemment, au Ghana. En 2018, un programme de deux millions d'euros sur trois ans (RESIST) a été mis en œuvre pour soutenir les revenus de 10 000 femmes. Ce programme a contribué à renforcer leur capacité d'adaptation face au changement climatique et aux aléas économiques, et à assurer l'accès à des espaces certifiés biologiques permettant la collecte des noix de karité. RESIST a été reconnu comme « exemplaire » par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

ARGAN

Melvita a mis en place un partenariat avec des coopératives d'argan et une entreprise locale implantées à Agadir et Taroudant (au Maroc). Le fruit de l'argan est récolté et broyé de manière durable par plus de 270 femmes. L'huile d'argan utilisée par Melvita est certifiée biologique et équitable.



PROJETS-PHARES :

FILIERES COMPLEXES - LES INGRÉDIENTS DÉRIVÉS

HUILE DE COCO (PROJET ACTION FOR SUSTAINABLE DERIVATIVES)

Ce projet aux Philippines sur 5 ans (jusqu'en 2029) vise à améliorer la durabilité socio-économique des exploitations familiales produisant de l'huile de coco. Cela passe par l'autonomisation des petits producteurs et la mise en place de pratiques agroécologiques. La superficie couverte par ce projet collectif dépasse 4 000 ha et la contribution de L'OCCITANE couvre environ 750 ha, équivalant à la totalité des surfaces de coco pour les approvisionnements de L'OCCITANE en Provence et Melvita.

HUILE DE PALME

À Bornéo (Indonésie), le Groupe L'OCCITANE collabore avec un fournisseur pour aider les communautés villageoises productrices d'huile de palme à obtenir la certification RSPO sur 200 ha. Le Groupe soutient également la mise en place de politiques visant à développer l'agriculture régénératrice dans la région, en contribuant à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques sur 22 ha de parcelles pilotes.

NOTRE APPROCHE GLOBALE POUR LES MATIÈRES PREMIÈRES (DÉRIVÉS) POUVANT CAUSER DE LA DÉFORESTATION

Le Groupe s'engage à agir pour stopper la conversion des écosystèmes naturels. Cela repose sur un approvisionnement en matières premières certifiées durables lorsque les certifications existent. D'autre part, le Groupe soutient également des initiatives locales qui restaurent et protègent la biodiversité dans des zones connectées à sa chaîne de valeur.

NOS ENGAGEMENTS SUR L'HUILE DE PALME :

- 100 % certifiée RSPO d'ici 2027.
- Nous adhérons à la politique « Pas de déforestation, pas de tourbières et pas d'exploitation » (No Deforestation, No Peat and No Exploitation, NDPE) de l'ASD.
- Nous contribuons à la transformation globale :
 - En soutenant des initiatives locales de restauration et de conservation des forêts (8 000 ha soutenus en 2024) tout en promouvant des pratiques régénératrices pour la production d'huile de palme ;
 - en contribuant à des pratiques durables sur l'ensemble de nos approvisionnements via notre politiques d'achat, la concertation, les initiatives collectives et le plaidoyer ;
 - en innovant pour remplacer l'utilisation de dérivés d'huile de palme dans les produits par des alternatives moins impactantes pour la biodiversité.

ACTIVITÉS DIRECTES

ÉVALUER

L'empreinte la plus importante est liée à la production des matières premières. Toutefois, il ne faut pas négliger pour autant celle des activités directes, sur laquelle le Groupe a la capacité de maîtriser le risque, d'atténuer son impact, et de mettre en œuvre des approches positives pour la biodiversité. Le Groupe a concentré ses efforts sur les 12 ha de sites de production de Lagorce et Manosque dans le sud de la France. Des opportunités ont été identifiées pour réduire drastiquement la consommation d'eau et développer la biodiversité sur ces sites..

L'empreinte des autres activités directes du Groupe comprend également :

- huit entrepôts dans le monde (France, Inde, Australie, Royaume-Uni, États-Unis et Brésil) ;
- un espace de vente au détail composé de 1 300 boutiques dans plus de 30 pays, situées principalement en centre-ville et dans des galeries marchandes.

Le changement d'usage des sols n'a pas été identifié comme un sujet matériel pour les opérations directes.



S'ENGAGER

- Pas de nouvelle conversion d'espaces naturels pour nos usines dédiées à la fabrication des produits L'OCCITANE en Provence et Melvita.
- Tous les espaces verts de nos usines sont gérés de manière durable.

TRANSFORMER

Les évaluations de site ont permis d'identifier les moyens d'améliorer la biodiversité sur l'ensemble des sites de production. Cela inclut la restauration de micro-habitats favorables à la biodiversité locale, notamment pour les oiseaux et les insectes.

EAU

Si l'eau n'est pas à proprement parler un des cinq principaux facteurs d'érosion de la biodiversité, la santé et la fonctionnalité des systèmes d'eau douce sont inextricablement liées à la santé et à la fonctionnalité de la biodiversité.

Le SBTN a ainsi élaboré une méthodologie dédiée pour guider les entreprises dans la mise en place d'objectifs établis de manière scientifique.

La disponibilité en eau douce est un sujet d'importance pour le secteur cosmétique sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Le Groupe L'OCCITANE source des matières premières stratégiques et fabrique ses produits dans des zones où la disponibilité en eau est un enjeu (Méditerranée, savane ouest-africaine).

ÉVALUER

En 2022, le Groupe L'OCCITANE a réalisé sa première empreinte eau sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette analyse a pris en compte les consommations d'eau et les facteurs de stress hydrique locaux (à minima à l'échelle du pays). Cet exercice a mis en évidence deux points clés :

- 90 % de l'empreinte eau du Groupe provient de la « phase d'usage » des produits « à rincer » (shampooing, gel douche, savon, etc.).
- Si la « phase d'usage » est exclue, plus de la moitié de l'empreinte eau (58 %) se situe dans la chaîne d'approvisionnement, principalement au stade de la production agricole. L'amandier cultivé en zone méditerranéenne contribue particulièrement à l'empreinte des matières premières.

En 2024, une analyse plus approfondie du risque de stress hydrique eau sur l'ensemble des activités directes (usines, entrepôts, bureaux et boutiques) a révélé que moins de 6 % de la consommation d'eau se produit dans des régions à risque élevé de stress hydrique. Par ailleurs, les deux principaux sites de production (Lagorce et Manosque) représentent 70 % de la consommation d'eau des activités directes. Bien que situés dans des régions actuellement classées à risque de stress hydrique « moyen », il est probable que le manque d'eau s'intensifie à l'avenir avec le changement climatique. L'OCCITANE en Provence et Melvita ont participé au premier exercice pilote pour définir les objectifs de réduction des prélèvements d'eau selon la méthodologie du SBTN. La concertation avec les parties prenantes locales a permis de définir un objectif de réduction pour le site de Manosque visant à garantir la pérennité des services écosystémiques et un maintien des activités humaines. Cette approche consultative sera élargie au site de Lagorce. Le prochain défi consistera à engager nos fournisseurs sur la gestion responsable de l'eau.



S'ENGAGER

OBJECTIFS EN AMONT

d'ici 2028

Évaluer le risque de stress hydrique des principaux fournisseurs de L'OCCITANE en Provence et Melvita (50 % des dépenses)

d'ici 2026

Dialoguer avec les parties prenantes locales pour évaluer la possibilité d'établir un objectif collectif de réduction de la consommation d'eau douce pour la culture de l'amande en Espagne (L'OCCITANE en Provence)

OBJECTIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DIRECTES

d'ici 2026

Définir l'objectif de réduction des prélèvements d'eau pour l'usine de Lagorce

d'ici 2030

Réduire le prélèvement d'eau de 30 % à Manosque (comparé à la moyenne de référence pour 2019-2023)

TRANSFORMER

Sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe s'efforce d'améliorer la gestion de l'eau et la biodiversité des écosystèmes aquatiques. Quelques exemples :

En amont : matières premières

L'agriculture régénératrice a des co-bénéfices sur la restauration du cycle de l'eau, la réduction de la pollution et de la consommation d'eau. L'OCCITANE en Provence a accompagné l'un de ses producteurs d'amande en Provence à réduire sa consommation d'eau et souhaite étendre cette démarche à l'ensemble de son sourcing.

Activités directes

Ces dernières années, les sites de production du Groupe L'OCCITANE ont mis en œuvre de nouvelles pratiques, permettant de réduire la consommation d'eau (en litres par tonne produite) de 25 % entre 2020 et 2023. Des projets futurs, comme l'usine « waterloop » permettront aux deux sites d'être encore plus performants dans ce domaine.

En aval

Un groupe de travail dédié en R&D explore des moyens de réduire la consommation d'eau lors de la phase d'utilisation des produits en étudiant différentes approches : la « juste dose », la « rinçabilité » et des routines économes en eau.



POLLUTION

La pollution est un facteur majeur d'érosion de la biodiversité, considéré comme l'un des plus grands enjeux mondiaux pour la santé environnementale et humaine. Le Groupe reconnaît que réduire toute forme de pollution est une priorité, qu'il s'agisse des plastiques et microplastiques ou encore de la pollution provenant de l'agriculture intensive. Sur l'ensemble des filières agricoles, les pratiques de gestion des sols et de l'eau sont intrinsèquement liées à la réduction de la pollution.

ÉVALUER

En amont : les productions agricoles en Europe présentent un risque important pour les systèmes aquatiques en raison de la pollution liée à la fertilisation des cultures en azote et en phosphore. En conséquence, L'OCCITANE en Provence soutient la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, notamment sur les productions d'amandes.

Activités directes : dans le respect de la réglementation, les déchets solides et la pollution de l'eau sont monitorés sur les deux sites de production en France. Les objectifs et les actions restent à définir.

En aval : la biodégradabilité est un indicateur clé pour nos produits rincés. Plus récemment, des analyses d'écotoxicité de certaines formules clé de la marque L'OCCITANE en Provence ont été lancées.

S'ENGAGER

Les objectifs actuels sont axés sur la réduction de l'impact lié à la « phase d'utilisation » des produits et sur la réduction de l'impact lié à la production et la fin de vie des emballages. En 2022, le Groupe est devenu signataire du Pacte mondial « New Plastics Economy Global Commitment » lancé par la Fondation Ellen MacArthur, dont les objectifs clés ont été élargis à toutes les marques. Le Groupe publie ainsi chaque année ses résultats.

OBJECTIFS POUR LA PHASE D'UTILISATION ET LA FIN DE VIE

d'ici 2030

95 %

des formules à rincer seront composées à 95 % d'ingrédients facilement biodégradables pour L'OCCITANE en Provence, Melvita, Elemis, L'Occitane au Brésil et Erborian

OBJECTIFS RELATIFS AUX EMBALLAGES (niveau Groupe)

d'ici 2026

100 %

des emballages en plastique réutilisables, recyclables ou compostables

d'ici 2026

15 %

réduction de 15 % de l'utilisation de plastique vierge par rapport à 2019

d'ici 2026

20 %

des emballages plastiques seront recyclés après leur utilisation



TRANSFORMER

Lors de la conception des emballages

En 2021, L'OCCITANE en Provence a élaboré une Charte d'éco-conception des emballages. Cette feuille de route vise à contribuer à une économie circulaire, avec des axes-clés tels que :

- éliminer les composants non essentiels, optimiser les emballages et réduire le plastique ;
- maximiser la quantité de matériaux recyclés dans les emballages ;
- produire des emballages recyclables ou réutilisables.

Le Groupe renforce cette démarche pour l'appliquer à l'ensemble de ses marques.

Grâce au développement de recharge pour son produit phare la Brazilian Bum Bum® Cream, **Sol de Janeiro** a réduit de 89% la quantité de plastique par unité rechargée. Une campagne de sensibilisation des consommateurs et une réduction de prix ont contribué à l'attrait de l'option rechargeable. La marque vend également des recharges pour ses déodorants et gels douche.

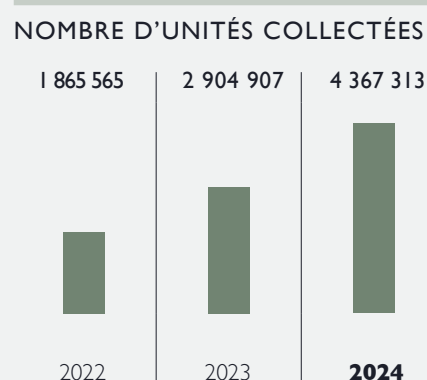
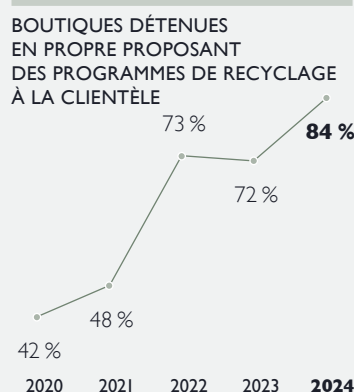
En 2024, **ELEMIS** a annoncé un partenariat avec la société d'innovation en matériaux durables Xampla, soutenu par une subvention d'Innovate UK (initiative du gouvernement britannique). Xampla utilise les déchets issus de la presse des graines de bourrache et les transforme en biofilm sans plastique. Ce film naturel peut notamment remplacer les plastiques à usage unique de type échantillon, actuellement très peu recyclables.

Lors de la conception des formules

La Charte Formulation de L'OCCITANE en Provence définit les principes de formulation visant à améliorer la naturalité et la biodégradabilité des produits. La Charte définit les types d'ingrédients interdits, à éviter ou à privilégier dans les formules. Les autres marques élaborent également leur propre Charte Formulation, avec un axe visant à réduire la pollution lors de la fabrication et de l'utilisation des produits. Les marques assurent le suivi de la biodégradabilité de leurs ingrédients et communiquent les résultats.

En aval

Dans ses boutiques, L'OCCITANE en Provence a installé des fontaines de recharge de vrac en Europe, aux États-Unis, au Canada et en Asie. Le Groupe s'est également engagé à mettre en place, pour toutes ses marques, des programmes qui encouragent le recyclage des produits après utilisation. Aujourd'hui, 72 % des boutiques L'OCCITANE en Provence détenues en propre proposent des programmes de recyclage, et 100 % des boutiques en Chine.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est un facteur clé d'érosion de la biodiversité. L'approche du Groupe en la matière est détaillée dans sa Stratégie climat et repose sur deux piliers d'action : 1) la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et 2) la séquestration carbone par des solutions fondées sur la nature. Ces solutions permettent au Groupe de contribuer à la lutte contre le changement climatique au niveau mondial tout en ayant un impact positif direct sur la biodiversité et les niveaux de vie des populations locales, et ce au-delà de ses propres chaînes d'approvisionnement.

ÉVALUER

Le Groupe L'OCCITANE calcule son empreinte carbone chaque année en suivant la méthodologie du Protocole GES, ce qui lui permet de hiérarchiser ses actions en conséquence. À date, les émissions du scope 3 représentent 95 % de son empreinte GES.

S'ENGAGER

Le Groupe L'OCCITANE s'engage à atteindre le 0 émission nette en GES d'ici 2050 par rapport à 2020, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. L'objectif net zéro du Groupe a été approuvé par le SBTi.

d'ici 2050

90 %

réduire les émissions en valeur absolue de 46 % d'ici 2030 et de 90 % d'ici 2050

d'ici 2026

100 %

Se fournir en électricité 100 % renouvelable

d'ici 2050

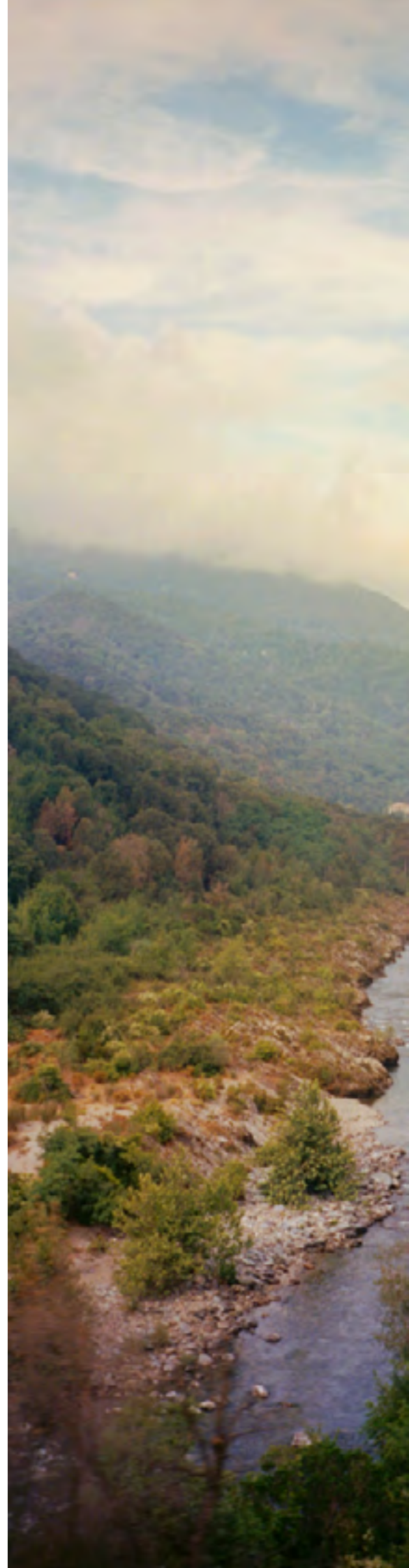
97 %

Réduire les émissions de 55 % par unité de valeur ajoutée d'ici 2031 et de 97 % d'ici 2050

d'ici 2031

100 %

Neutraliser de manière permanente 100 % des émissions résiduelles de scope 1, 2 et 3



TRANSFORMER

Le Groupe L'OCCITANE priorise la réduction de ses émissions sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : écoconception de ses produits et sourcing des matières premières, logistique, fabrication sur ses sites de production. Les mesures sont décrites dans le rapport annuel du Groupe. Afin d'assurer un impact positif sur la biodiversité, le Groupe investit également dans des solutions fondées sur la nature, contribuant ainsi à la séquestration de CO₂ tout en générant des bénéfices pour la biodiversité et les communautés locales. Soucieux de renforcer son engagement, le Groupe a rejoint le Livelihoods Carbon Fund 3 (LCF3) et le Climate Fund for Nature. Le Groupe soutient ainsi des projets agricoles qui suivent les principes de l'agriculture régénératrice, ainsi que des projets de préservation et régénération des forêts et d'efficacité énergétique en milieu rural.

PROJETS-PHARES :

LCF3 : UN PROJET ÉNERGÉTIQUE EN MILIEU RURAL POUR ÉQUIPER 75 000 MÉNAGES D'UN FOURNEAU AMÉLIORÉ AU NÉPAL

Le projet vise à équiper, sur 10 ans, 75 000 familles rurales d'un fourneau amélioré. Il permettra de structurer un réseau de partenaires pour assurer la promotion et la distribution de fourneaux aux familles les plus isolées. D'un point de vue financier, le projet permettra aux femmes de bénéficier de micro-crédits afin de se procurer un foyer amélioré à 50% de son prix d'achat.

PROJETS-PHARES :

FOND CLIMAT POUR LA NATURE : PROJET DE CONSERVATION (REDD+) AU PÉROU

Ce projet mis en place avec sept communautés autochtones vise à lutter contre les causes de déforestation et promouvoir une utilisation durable des terres. Il vise également à améliorer le niveau de vie des populations autochtones, particulièrement des femmes, grâce à la création d'emploi et d'une filière de valorisation des produits forestiers. Les 127 000 ha du projet incluent notamment des habitats naturels menacés.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes, animales comme végétales, peuvent perturber le fonctionnement des écosystèmes en faisant concurrence aux espèces natives lorsqu'elles sont introduites dans des zones où elles ne sont pas naturellement présentes. Cela peut entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale et régionale. L'évaluation de matérialité du Groupe a montré que les activités logistiques pour le transport des matières premières et la distribution des produits peuvent contribuer à la diffusion d'espèces envahissantes.

Deux domaines d'action sont actuellement prioritaires :

- l'intégration de la question des espèces exotiques envahissantes et des pratiques d'atténuation des risques dans le Guide logistique L'OCCITANE ;
- la gestion des espèces exotiques envahissantes pour les sites de production

POUR UNE TRANSFORMATION SYSTEMIQUE

Le Groupe L'OCCITANE se mobilise au-delà de ses activités pour contribuer à la préservation de la biodiversité au niveau mondial. Ainsi, il vise à contribuer à l'ambition globale « nature-positive » à travers la mobilisation de son écosystème : fournisseurs, projets de recherche, plaidoyer, coalitions, philanthropie.

ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

Le Groupe a développé un programme spécifique dédié à l'évaluation et l'accompagnement de ses fournisseurs. Baptisé #NotJustSuppliers, il définit les exigences minimales attendues sur les sujets environnementaux et sociaux et s'appuie sur des évaluations au moyen de l'outil Ecovadis.

Le Groupe participe également à l'Action for Sustainable Derivatives (ASD), pour améliorer la traçabilité des ingrédients dérivés d'huile de palme et d'huile de coco.

En tant que membre fondateur du consortium TRASCE, L'OCCITANE en Provence est aussi engagé à améliorer la traçabilité au sein des chaînes d'approvisionnement. Cette alliance sectorielle, lancée en 2023, vise à travailler collectivement à la traçabilité et à la cartographie des risques au sein des chaînes d'approvisionnement. Parmi les 40 commodités référencées dans TRASCE, le Groupe L'OCCITANE a priorisé six matières premières sélectionnés sur la base des volumes d'achat et des risques potentiels élevés liés à sa chaîne de valeur : huile de palme, huile de coco, huile de ricin, plastique, verre et aluminium.

SOUTENIR LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE

La science et la recherche sont fondamentales pour concevoir des approches innovantes et adaptées en faveur de la biodiversité. Le Groupe et ses marques soutiennent plusieurs programmes, notamment :

- le développement de méthodologies SBTN visant à aider les entreprises à évaluer leur impact et à fixer des objectifs de réduction d'impact
- l'élaboration d'une grille associant pratiques agricoles à des gains de biodiversité avec le Musée national d'Histoire naturelle et Carbone4
- une modélisation des solutions d'efficacité énergétique pour nos sites de production avec le Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA)

PLAIDOYER ET ACTION COLLECTIVE

Le Groupe s'engage à soutenir des réglementations ambitieuses en faveur de la protection de la nature. Il soutient également une approche systémique, notamment via la contribution active des entreprises aux engagements mondiaux.

Pour un cadre mondial ambitieux en faveur de la biodiversité

Soutien de la campagne Business for Nature #makeitmandatory à la COP15

Mobiliser le soutien des entreprises en faveur d'actions pour la biodiversité dans le cadre de la COP16

Mobilisation pour développer la circularité et éliminer la pollution plastique

Signataire du New Plastics Economy Global Commitment de la Fondation Ellen MacArthur

Promotion de l'agriculture régénératrice et réduction de l'empreinte environnementale des activités agricoles

Adhésion à One Planet Business for Biodiversity (OP2B)

Référentiel d'agriculture régénératrice du Groupe, validé par OP2B

GOVERNANCE ET PROCHAINES ETAPES

GOVERNANCE

La certification B Corp pousse le Groupe à améliorer sa gouvernance en matière de biodiversité. Les éléments clés de gouvernance et d'intégration de la biodiversité au modèle d'affaire incluent :

- La modification des statuts des entités mères et des entités à participation majoritaire pour intégrer la préservation de la biodiversité dans la mission et l'objectif du Groupe.
- La création d'un "Sustainability Board Committee", chargé des recommandations au conseil d'administration concernant les stratégies, les politiques et les ambitions du Groupe.
- La mise en place du reporting des progrès des marques et la validation par l'équipe dirigeante du Groupe ainsi que par le Conseil d'administration.
- L'intégration du score B Corp du Groupe dans le dispositif de participation des salariés.

PROCHAINES ETAPES

Cette deuxième Stratégie biodiversité du Groupe s'inscrit dans la continuité de plusieurs décennies d'engagement. Il reste toutefois de nombreux défis à relever pour transformer notre modèle économique et ainsi contribuer à un monde « nature-positif »:

- mobiliser plus fortement l'ensemble des marques du Groupe ;
- mieux comprendre nos impacts et dépendances vis-à-vis de la nature ;
- innover en matière de mesure d'impact et de suivi de la biodiversité, afin d'orienter nos actions et mieux communiquer sur leur avancement ;
- multiplier nos actions dans le monde et dans les chaînes d'approvisionnement ;
- poursuivre le plaidoyer en faveur de l'engagement des entreprises pour la biodiversité et soutenir les actions collectives pour maximiser l'impact positif.

Le modèle économique du Groupe dépend d'une biodiversité fonctionnelle et riche, qu'il lui appartient de contribuer à préserver afin de pérenniser sa croissance.



LA BIODIVERSITÉ DANS NOS MARQUES

MELVITA : UNE MARQUE LEADER DE COSMÉTIQUES BIO

Fondée en 1983 par Bernard Chevillat, biologiste et apiculteur, Melvita est une marque française leader en cosmétique bio. Les produits Melvita sont certifiés COSMOS par Ecocert. La quasi-totalité des ingrédients est d'origine naturelle, et ses formules contiennent en moyenne 99 % d'ingrédients naturels.

En 2024, Melvita a lancé le pot en verre rechargeable, adapté pour l'ensemble des recharges en plastique de l'ensemble des crèmes visage de la marque. Ce nouveau pot composé à 40 % de verre recyclé et les recharges permettent une économie de matériaux d'emballage estimée à 91 % par rapport aux pots non rechargeables.

L'OCCITANE AU BRÉSIL : POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES MARINES

La préservation de la biodiversité est l'une des grandes causes d'engagement de L'OCCITANE au Brésil. Dans la région de Caatinga, la marque apporte son soutien au développement de l'agroforesterie. En 2024, L'OCCITANE au Brésil a lancé Mareô, une nouvelle gamme de produits utilisant exclusivement du plastique recyclé. L'entreprise de fabrication d'emballages utilise du PET ramassé dans les zones côtières et le recycle pour créer des emballages RPET. Les algues ramassées par les pêcheuses brésiliennes sont la principale matière première utilisée dans la formule.

SOL DE JANEIRO : UN ENGAGEMENT VERS UN APPROVISIONNEMENT DURABLE ET LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Pour ses produits phare, Sol de Janeiro a pour but de sourcer des ingrédients produits de manière durable et respectueux des communautés locales. Sol de Janeiro a également pour ambition de contribuer à la régénération de la biodiversité en finançant des solutions fondées sur la nature via les actions de sa Fondation.

ELEMIS : UNE MISSION DE PROTECTION ET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

ELEMIS est fière d'être la première marque de cosmétique à s'associer à la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) – l'une des plus importantes associations de préservation de la nature en Europe – pour contribuer à la restauration, à la surveillance et à l'entretien à long terme d'une importante tourbière de la réserve naturelle de Forsinard Flows, en Écosse. Ce projet vise à enrichir la biodiversité, à protéger les espèces rares et menacées et à éviter l'émission d'environ 1 500 tonnes de CO2 sur une période de 65 ans.



PROJETS PHILANTHROPIE

① FONDS L'OCCITANE

Préservation et restauration de la biodiversité dans le bassin méditerranéen

Le bassin méditerranéen abrite un patrimoine naturel d'une diversité biologique exceptionnelle, menacée par une activité humaine intensive. Le Fonds L'OCCITANE soutient un projet d'agroforesterie et de régénération d'anciennes variétés d'arbres fruitiers géré par l'association française ENVOL VERT. Ce projet vise ainsi à améliorer la biodiversité sauvage et cultivée. En l'espace de trois ans, 45 agriculteurs de la région recevront un soutien financier et logistique visant à améliorer les connaissances et savoir-faire, à développer des synergies entre les divers acteurs et à favoriser les circuits courts.



120 ha préservés



350 bénéficiaires

④ SOL DE JANEIRO

Projet One Tree Planted et Instituto Terra

En 2024, Sol de Janeiro a fait un don de 100 000 \$ à l'association One Tree Planted, destiné à la plantation de 100 000 arbres dans la vallée du Rio Doce en forêt atlantique brésilienne. Ce projet est mené par l'Instituto Terra en partenariat avec de petites exploitations rurales. Les objectifs sont notamment de promouvoir l'agroforesterie, le développement économique et l'amélioration de la qualité de l'eau et du sol.



② FONDS L'OCCITANE

Préservation et restauration de la biodiversité au Cambodge

Au Cambodge, la population est particulièrement tributaire des zones humides, gravement menacées par la déforestation et l'agriculture intensive. Le fonds soutient le Wildfowl and Wetlands Trust dans le delta du bas Mékong. En association avec les communautés locales, le projet vise à préserver et restaurer les zones humides, développer une agriculture durable et célébrer la culture khmère au moyen d'un programme d'écotourisme chez l'habitant.



165 ha préservés



23 150 bénéficiaires

③ ELEMIS

Soutien du réseau Ocean Network

ELEMIS concentre ses actions philanthropiques sur quatre grands thèmes, dont la préservation des rivières et des océans. La marque soutient Ocean Network, l'un des réseaux consacrés à la protection des océans, des plages et de la faune sauvage les plus actifs du Royaume-Uni. L'équipe ELEMIS participe régulièrement à des actions de nettoyage de plage organisées par Ocean Network.

⑤ L'OCCITANE AU BRÉSIL

Initiative Movimento Brasil

L'OCCITANE au Brésil continue de soutenir le programme Movimento Brasil, une initiative axée sur la mise en œuvre des techniques d'agroforesterie dans les zones déboisées du Brésil, la régénération de l'écosystème, la production de revenus et la sécurité alimentaire d'un grand nombre de familles. Total des activités philanthropie de L'OCCITANE au Brésil en 2024 : 94 000 €.

⑥ MELVITA

Initiative du WWF pour la protection des tortues marines en Guyane et Nouvelle Calédonie

En 2024, pour célébrer les 40 ans de la marque, Melvita a annoncé son soutien à un programme de 3 ans dédié à la protection des tortues marines en Guyane et en Nouvelle Calédonie. Le projet est dédié à la protection de deux espèces de tortue marine considérées comme menacées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le WWF s'est donné pour mission de protéger les tortues olivâtres de la capture accidentelle en Guyane française et mène parallèlement des études pour étendre cette protection aux sites de nidification de tortues caouanne en Nouvelle Calédonie.

Les équipes des deux projets ont utilisé des balises spéciales fixées sur le dos des tortues pour suivre leurs routes migratoires, les protéger contre les filets des pêcheurs locaux et repérer les sites de nidification dans les zones de préservation prioritaires.



Group
L'OCCITANE



group.loccitane.com